

# Écho de Lherm

bulletin municipal



Le supermarché  
Internet Très Haut Débit  
Tennis Club au service de vos Enfants

[www.mairie-lherm.fr](http://www.mairie-lherm.fr)



3

Urbanisme et  
développement  
économique

4 &gt; 6

Voirie communale

7 &gt; 8

Vie scolaire

9

Enfance

10 &gt; 13

Cadre de vie

14 &gt; 15

Environnement

16

Action sociale

17 &gt; 19

Infos citoyennes

20 &gt; 21

Animations

22 &gt; 29

Vie associative

29

Agenda

30

Un passionné raconte

31

Etat civil

32

Tribune Libre

**Mairie de Lherm**

2 avenue de Gascogne

31600 LHERM

Tél : 05.61.56.07.25

Fax : 05.61.56.11.82

accueil@mairie-lherm.fr

direction@mairie-lherm.fr

urbanisme@mairie-lherm.fr

communication@mairie-lherm.fr

www.mairie-lherm.fr

Responsable de la rédaction :

Frédéric PASIAN

Conception et mise en page :

Stéphanie DUPHIL

Imprimerie Cazaux à Muret.



Lhermoises, Lhermois,

La France vient d'être frappée par une attaque terroriste d'une incroyable barbarie.

Les personnes assassinées sciemment sont des journalistes, des dessinateurs, des représentants des forces de l'ordre et des juifs.

Les valeurs sur lesquelles sont fondées notre démocratie et le pacte républicain qui nous unit, sont remis en cause.

La liberté d'expression, la liberté du culte et les agents garants de notre sécurité collective sont les cibles de ces fanatiques.

La réponse du peuple français a été immense, l'énorme mobilisation témoigne de la très grande inquiétude collective et de la volonté de rester debout.

Mais le nécessaire renforcement des mesures de protection de la population résidant en France doit être mis en œuvre dans le respect des valeurs de notre République.

Face à ce défi, nous devons rester vigilants et mobilisés.  
Tous ensemble, nous préserverons notre liberté.

Plusieurs centaines de Lhermois ont répondu présent à l'appel de la Municipalité le 11 décembre à 12h00, l'émotion était vive et la Marseillaise entonnée a été vibrante.

Il faut se garder de toute stigmatisation et redéfinir ensemble les contours du pacte qui nous unit, en particulier en remettant au premier plan les valeurs de laïcité, de tolérance et de respect.

Les meurtres ignobles perpétrés par ces fanatiques ont permis un formidable sursaut collectif, il faut le préserver et le développer.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette historique année 2015.

Qu'elle soit pour nous tous l'année de l'union et du renouveau.

Vive la République et vive la France.

Le Maire, Jean AYÇAGUER

## Faisons le point sur le projet de supermarché

*Le projet de supermarché est l'un des plus ambitieux porté par la municipalité ces dernières années. Son déroulement est un long chemin comportant de nombreux obstacles et comme la plupart des grands chantiers, il a pris du retard à la suite de plusieurs événements imprévus.*

### ● Quand débutera la construction du supermarché ?

Le groupe Auchan a signé devant notaire l'achat du terrain communal le 11 septembre 2014, pour un montant de 390 000 €.

Le permis de construire a été accordé au groupe Auchan le 29 janvier 2014. Ce type de projet nécessite une période d'attente de quatre mois, dite période de recours de tiers. Entre temps, le préfet a exigé la réalisation de fouilles archéologiques, des bifaces et pointes de flèches ayant été trouvés sur la commune il y a plusieurs années. D'ailleurs, ces vestiges sont aujourd'hui exposés au musée Saint-Raymond de Toulouse. Le groupe Auchan a donc dû mettre en route cette procédure, et les fouilles ont duré un mois environ. Aucun vestige n'a été découvert. Ce n'est qu'à l'issue de cette phase que pourront débuter le terrassement et la construction, aux alentours de début mars 2015.

En parallèle, la commune doit amener l'eau à proximité du terrain afin

d'assurer la protection incendie du supermarché mais également des futures constructions qui pourraient voir le jour dans cette zone (ZAC, lotissements, ...). Le montant de ces travaux est de 65 000 € TTC (la TVA étant récupérable d'ici deux années).

### ● Pourquoi les travaux du giratoire n'ont-ils pas démarrés ?

À la demande du Conseil Général, un rond-point doit être construit sur la route départementale RD43b pour desservir le supermarché Simply Market et sa station service ainsi que les 42 logements de Promologis.

Ce giratoire permettra également l'accès à la station d'épuration, aux 8 hectares de réserve foncière constructible de la commune, aux 3,5 hectares appartenant à des particuliers, aux 10 hectares de la zone d'activité et aux 2 hectares de la future zone verte.

La construction du giratoire a fait l'objet d'un marché public et c'est la société Colas Sud-Ouest basée à

Labarthe-sur-Lèze qui a été retenue pour réaliser cet ouvrage pour un montant de 435 000 € HT.

38% de la construction de ce rond-point seront financés par la communauté de communes du Savès, le reste étant à la charge de la commune.

Le préalable pour pouvoir débuter les travaux est l'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone). Après négociations avec ERDF, l'effacement de ces réseaux aériens ne coûtera rien à la commune. L'enfouissement des réseaux internet et téléphonie a été effectué en décembre 2014 et facturé 26 875, 20 € TTC. C'est cette opération d'enfouissement qui a retardé la construction du giratoire et du Chemin de Vie Longue.

### ● Quand peut-on envisager raisonnablement l'ouverture du supermarché avec sa station service ?

Il semble envisageable de parvenir à une ouverture à fin 2015.

*Frédéric Pasion*



# Un nouvel aménagement cyclable

La municipalité poursuit le maillage de la commune en bandes et pistes cyclables.

Le projet d'aménagement d'un itinéraire piétonnier et cyclable reliant l'avenue des Pyrénées au groupe scolaire avait été présenté en novembre 2010, à l'occasion d'une réunion publique.



Après négociations avec les riverains, la commune a procédé à l'achat des parcelles. Cet itinéraire se situant sur un canal d'irrigation souterrain issue du canal de Saint-Martory (le canal des Bonnets), des négociations ont également été menées avec le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement afin d'obtenir l'autorisation de réaliser cet équipement sur l'emprise de la conduite d'eau. Un dossier de demande de subvention, déposé en mai 2012 auprès du Conseil Général a permis d'obtenir une aide financière de 7 800 € HT, notifiée le 6 mars 2014. Au final, le montant global des travaux pour cet itinéraire de 200 mètres s'élève à près de 17 000 € HT. Depuis septembre 2014, cet itinéraire piétonnier et cyclable facilite l'accès au groupe scolaire, et aux équipements sportifs. Malheureusement, à la suite de dégradations dès sa mise en service, par des quads et deux-roues motorisés, des dispositifs de type chicane ont dû être installés pour éviter ces incivilités.

La municipalité remercie vivement le personnel technique qui par son

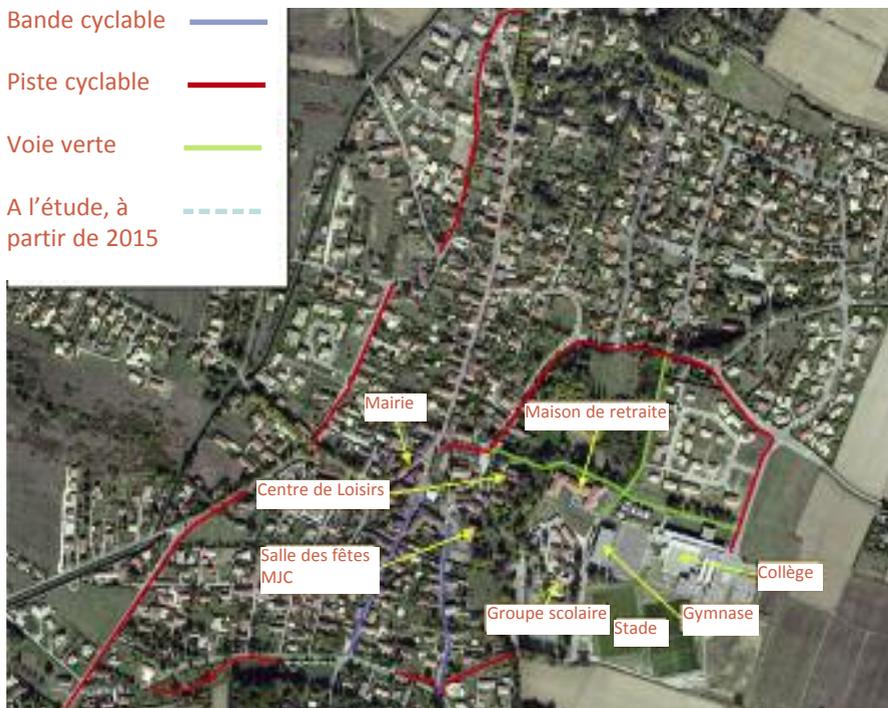
implication dans cette réalisation, a permis de réaliser cet itinéraire à moindre coût.

La continuité de ce projet avec le Pré Cahuzac et la route de Bérat sera prochainement envisagée.

Une extension le long de la route de Lavernose D53, jusqu'au croisement avec le chemin de la Pielie, pourrait également être étudiée.

Frédéric Pasian

- Bande cyclable ———
- Piste cyclable ———
- Voie verte ———
- A l'étude, à partir de 2015 - - - -



## Travaux voirie RD 43

*Pourquoi des travaux en deux temps sur le RD43 ?*



importantes sollicitations mécaniques et infiltrations d'eau dans les fissures issues des caniveaux descellés. Cependant, la reprise des enrobés avaient alors été exclue par la Direction de la Voirie et des Infrastructures Secteur Routier du Muretain (Conseil Général).

C'est la société TFTP qui a été retenue afin de réaliser les travaux sur la période du 21

juillet au 01 août 2014, pour un montant de 16 435 € HT, entièrement à la charge de la commune.

Début octobre 2014, la Direction de la Voirie et des Infrastructures Secteur Routier du Muretain nous informait de la possibilité de réhabiliter les enrobés, un reliquat sur le budget "dégâts d'hiver" du Conseil Général étant disponible.

La municipalité a alors donné son accord, pourvu que ces travaux génèrent le moins de gêne possible pour les usagers et riverains. C'est

ainsi qu'à la faveur d'une météo fort clémente, ils ont pu se dérouler pendant les vacances scolaires de Toussaint du 27 octobre au 2 novembre.

Les travaux ont été entièrement financés par le Conseil Général pour un montant de 95 000 € HT, à l'exception du remplacement de regards d'assainissement défectueux que nous avons souhaité remplacer profitant des travaux en cours (485 € HT).

Profitant de la fermeture de la route RD43, des travaux d'élagage des chênes situés sur le domaine public ont également pu être menés.

Ainsi, pour le confort de tous les usagers, ce sont près de 112 000 € HT euros qui ont été investis en quelques mois sur une portion d'environ 330 mètres de la très fréquentée route RD43.

*Frédéric Pasion*

Le RD 43, propriété du Conseil Général et dénommé Avenue de Versailles est l'axe le plus fréquenté de notre commune. Il supporte quotidiennement un trafic important de véhicules légers mais aussi de poids-lourds et transports en commun.

Depuis sa conception par les services du syndicat du Pool Routier du Muretain et les anciens services de la DDE, cette voie provoque critiques et insatisfactions. La conception des îlots rendait la circulation des poids-lourds très difficile et inconfortable, puisque systématiquement, bus et camions étaient obligés de circuler sur les îlots ou trottoirs, occasionnant de ce fait de nombreux dégâts (descelllements de bordures ou regards, casse de signalisation verticale, dommages aux pneumatiques).

Aussi, après accord du gestionnaire de cette voie, le Conseil Général, et passation d'un marché public, le Conseil Municipal a décidé de procéder à un rétrécissement et rabaillage de ces îlots. La municipalité avait également interpellé le Conseil Général au sujet de la dégradation rapide de cette voie du fait des



# Désherbage mécanique de la Communauté de Communes du Savès

Rappels concernant l'entretien des fossés et accotements

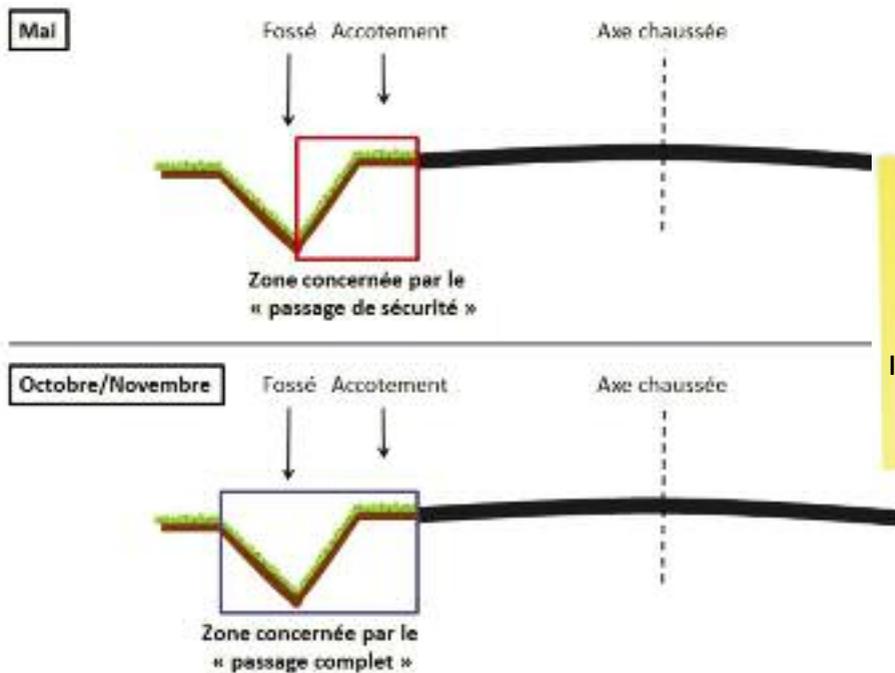
Sur la voirie départementale, l'entretien des fossés et accotements est assuré par le Conseil Général.

Sur la voirie communale, l'entretien

des fossés et accotements est assuré par la Communauté de Communes du Savès. Par souci d'économies, il a été décidé en Commission Voirie de n'effectuer que deux passages annuels, selon le schéma ci-après, sur la totalité du linéaire de voies

communales et chemins ruraux, soit 402 kilomètres ! Pour notre commune le désherbage des fossés représente un coût annuel de 8 500 € HT.

Frédéric Pasian



**Nous rappelons que l'entretien des buses et ponceaux permettant l'accès aux propriétés privées incombe aux riverains.**

## J'entretiens mon trottoir, mes buses et ponceaux

L'entretien du village est l'affaire de tous en particulier lorsque les finances publiques sont en mauvaise santé.

Contrairement à bien des idées reçues, il est de la responsabilité de chaque habitant de nettoyer le trottoir face à son domicile.

- ☞ balayer et ramasser les déchets,
- ☞ désherber mécaniquement (l'utilisation de produit phytosanitaire étant à éviter),
- ☞ déboucher régulièrement les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales,

- ☞ en cas de neige, déneiger,
- ☞ en cas de verglas, jeter du sel ou du sable.

Par ailleurs, les trottoirs doivent rester libres aux allers et venues des passants.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

Nous rappelons que l'entretien des buses et ponceaux permettant l'accès aux propriétés privées incombe aux riverains.

Il est en particulier important de veiller régulièrement au bon écoulement des eaux, surtout après la chutes des feuilles.

Frédéric Pasian



## Bilan de la rentrée

La maternelle accueille cette année 142 élèves :

♻️ Petits	♻️ 28 élèves	♻️ Mme SCHULTE
♻️ Petits/Moyens	♻️ 28 élèves	♻️ Mme MAYMAT
♻️ Moyens	♻️ 28 élèves	♻️ M. COMBRES
♻️ Moyens/Grands	♻️ 28 élèves	♻️ Mme HENRIQUES
♻️ Grands	♻️ 30 élèves	♻️ Mme OLONA

L'élémentaire accueille cette année 242 élèves :

♻️ CP	♻️ 25 élèves	♻️ Mme MILAZZO
♻️ CP	♻️ 25 élèves	♻️ Mme FLOURAC
♻️ CE1	♻️ 23 élèves	♻️ Mme BOUKIR
♻️ CE1	♻️ 23 élèves	♻️ Mme VIDEAU
♻️ CE2	♻️ 27 élèves	♻️ Mme MERCADIER
♻️ CE2	♻️ 27 élèves	♻️ Mmes BARUS et CLEMENT
♻️ CE2/CM1	♻️ 23 élèves	♻️ Mmes HEBRARD et CLEMENT
♻️ CM1	♻️ 26 élèves	♻️ Mmes SOUMET et CLEMENT
♻️ CM2	♻️ 22 élèves	♻️ Mme DUPRAT
♻️ CM2	♻️ 22 élèves	♻️ Mme BOUSQUET-MONIER

## Nouveau jeu en bois à la maternelle



## Collège Flora Tristan



Le collège Flora Tristan de Lherm qui a fêté l'an dernier ses 10 ans, accueille cette année 528 élèves :

- ♻️ 5 classes de 6<sup>ème</sup>,
- ♻️ 5 classes de 5<sup>ème</sup>,
- ♻️ 5 classes de 4<sup>ème</sup>,
- ♻️ 5 classes de 3<sup>ème</sup>

Le collège qui est revenu au nombre d'élèves pour lequel il a été construit, propose un cadre de travail fonctionnel et agréable avec des équipements

adaptés, notamment en ce qui concerne les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'école.

Diverses actions pédagogiques ont lieu dans le cadre des cours :

- ♻️ Accompagnement personnalisé en classe de 6<sup>ème</sup>.
- ♻️ Deuxième langue vivante pour tous dès la classe de 5<sup>ème</sup>.
- ♻️ Activités pédagogiques autour

de l'échange avec un établissement scolaire de Hull en Angleterre pour des 4<sup>ème</sup>.

- ♻️ Découverte Professionnelle pour des élèves de 3<sup>ème</sup> qui découvrent ainsi des métiers et des voies de formation tout en précisant leur projet professionnel.

Dans le prolongement des enseignements obligatoires, diverses activités pédagogiques ont lieu : aide aux devoirs, club journal, club échec, classe foot, jardinage ou jeux de société. De nombreuses actions d'éducation à la santé et la citoyenneté ont lieu avec divers partenaires associatifs. Le restaurant scolaire propose des repas élaborés sur place à partir d'un maximum de produits frais locaux et de qualité.

*Erick Charnay, proviseur*

# Une mare pédagogique à l'école élémentaire

L'année dernière, la classe de CP-CE1 a construit une mare pédagogique à l'école.

Ne restait plus qu'à demander à la mairie de nous creuser un "trou"... Au travail !

Et voilà !

2 grands axes dans ce projet autour du thème de l'eau :

↪ Travail sur le vocabulaire (lac, mare, ruisseau, rivière, fleuve...) et le cycle de l'eau, avec en prolongement une sortie en bateau-péniche sur la Garonne.

↪ La construction d'une mare à l'école : comment reproduire à moindre échelle [une mare] les conditions d'un milieu vivant tel que le plan d'eau de Lherm ?



De plus, ce projet de mare pédagogique a été fait en collaboration avec Stéphanie et Claire, de l'ALAE, qui ont continué, dans le cadre de leur projet jardin, à faire vivre cette mare (entretien, aménagements,...), de manière à ce que cette mare puisse être observée et étudiée année après année en tant que milieu vivant.

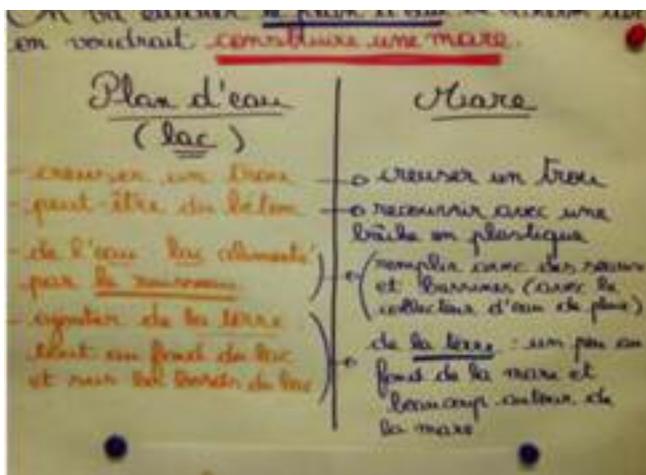
Voici la mare en Novembre 2014 ! Elle a déjà accueilli des insectes, des grenouilles et même une écrevisse !

Fatima Boukir



Dans cette optique, nous avons d'abord étudié le plan d'eau de Lherm : constitution (intervention de l'homme...), faune, flore, ...

Ensuite, à partir de ces observations, nous avons cherché comment construire notre mare : Comment faire ? Que nous faut-il ? Pourquoi ?



Pour plus d'information, vous pouvez aller visiter le blog de l'école primaire René Cassin : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/blog31/elem-lherm/>

## Crèche "Les Canaillous"

Une nouvelle année chez les « Canaillous »



Une nouvelle année a débuté dans le multi-accueil « Les Canaillous ». Les adaptations sont terminées et le rythme quotidien est maintenant bien mis en place. Les enfants peuvent ainsi investir les nouveaux locaux, construits par La Communauté de Communes du Savès : les salles de vie, le patio, la salle de peinture et les dortoirs. Chacun laisse libre cours à son imagination, profite des bons moments avec les copains et le personnel encadrant géré par la société People and Baby.



En ce moment, nous faisons des activités axées sur les moyens de transport, ainsi camions de pompiers, trains, avions et voitures colorés réalisés par les enfants égayent les murs de la crèche.

Vous pouvez aussi voir passer les enfants le vendredi matin dans le minibus de la mairie, pour se rendre à la bibliothèque et écouter les histoires racontées par Myriam et Nelly.

Nous leur souhaitons à tous, de passer une agréable aventure dans cette belle crèche.

Peggy Guillard

## Conseil Municipal des jeunes



- Les élections du CMJ se sont déroulées le samedi 13 décembre.
- 13 jeunes âgés de 10 à 16 ans se sont présentés pour constituer la liste « Les jeunes démocrates ».
- Les candidats ont tenu le bureau de vote et ont accueilli 37 jeunes venus voter. Le résultat de cette élection est de 36 bulletins exprimés et un nul.
- Cette matinée d'élection s'est terminée autour d'un apéritif réunissant les jeunes du CMJ et leurs parents, le conseil des aînés fraîchement nommé, ainsi que le conseil municipal. Ce moment de partage a permis aux uns et aux autres de faire connaissance. Certains d'entre eux seront amenés à se rencontrer sur des projets communs.
- La liste « Les jeunes démocrates » a été élue pour les deux ans à venir.
- Le CMJ souhaite notamment créer une journée destinée au sport, réfléchir sur l'amélioration de la sécurité des routes, développer les pistes cyclables, organiser des moments d'échange entre les différentes générations afin de tisser des liens. Des commissions de travail seront mises en place afin de travailler en petits groupes sur les divers projets.

Catherine Merci

lhermenfancejeunesse@gmail.com

# Parcours de course d'orientation permanent

La course d'orientation est une course individuelle ou par équipe, à pied ou encore à VTT, contre-la-montre, effectuée en terrain varié et généralement boisé, sur un parcours matérialisé par des balises que le concurrent doit découvrir dans un ordre imposé mais par le cheminement de son choix, en s'aidant d'une carte et éven-

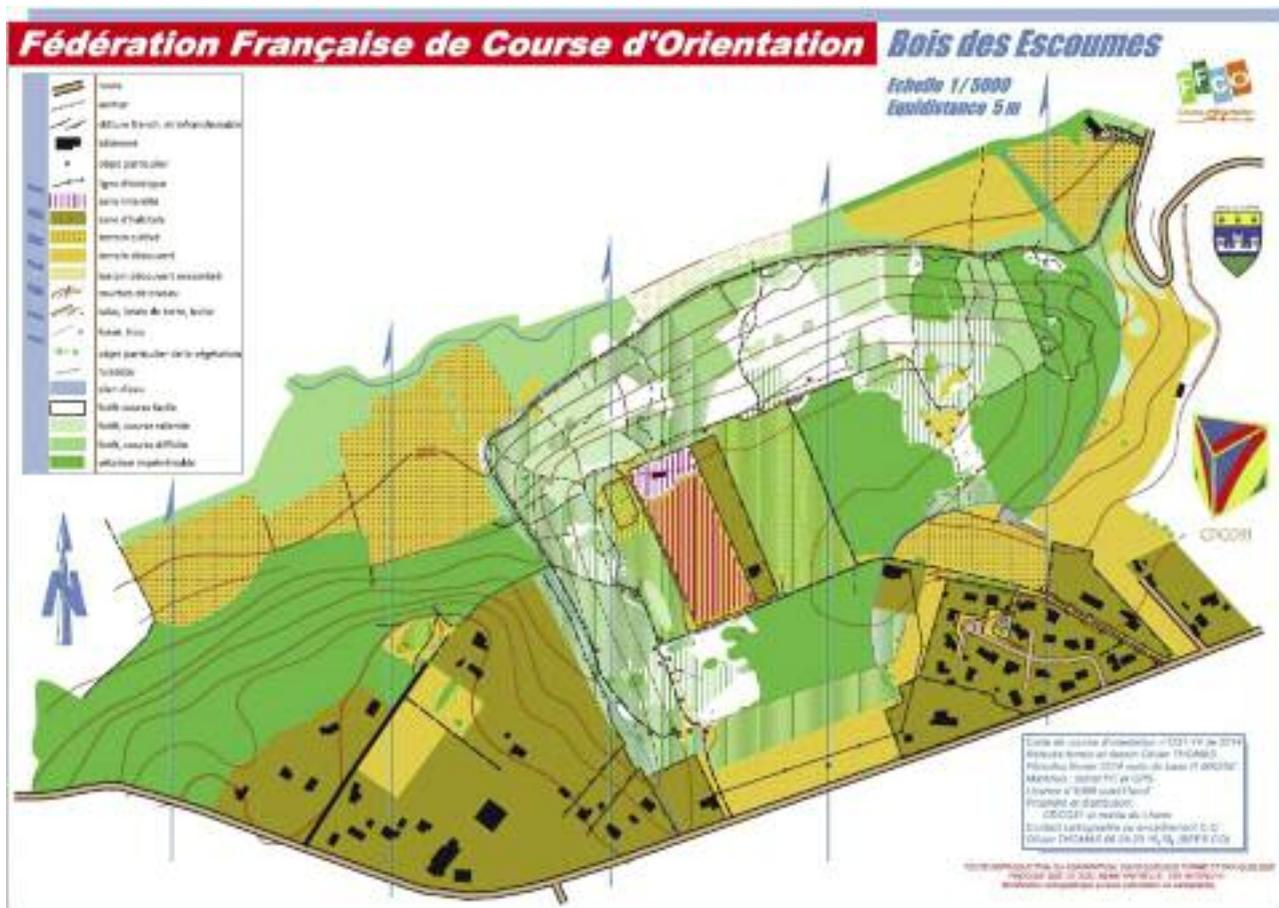
tuellement d'une boussole. Chaque balise permet de poinçonner un carton de contrôle.

Cette activité, accessible à tous et toute l'année, fait partie des APPN (activités physiques de pleine nature) qui sont aux programmes de l'éducation nationale, dans toutes les classes, de l'école primaire jusqu'au lycée.

Plusieurs cartes selon la difficulté choisie et cartons de contrôle sont en vente à l'accueil de la mairie.

Si à l'occasion de votre parcours vous constatez qu'une balise est détériorée ou absente, veuillez le signaler à l'accueil de la mairie.

Frédéric Pasian



## Concours des Maisons Fleuries

Le Concours des Maisons Fleuries continue !

Si vous êtes intéressés, pensez à vous inscrire au plus tard le 30 avril 2015 au 05.61.56.07.25 ou [accueil@mairie-lherm.fr](mailto:accueil@mairie-lherm.fr)





# Internet : très haut débit

*Le Plan France Très Haut Débit, porté par la ministre déléguée en charge de l'économie numérique Fleur Pellerin et adopté au printemps dernier par le Gouvernement, permettra d'apporter un accès à l'Internet à très haut débit à l'ensemble de la population d'ici 2022. Ce grand plan industriel d'investissement et d'aménagement du territoire représente un défi de taille pour notre pays.*

## Des besoins en débit de plus en plus importants

L'internet et les technologies de l'information et de la communication font désormais partie de notre quotidien. En 2012, 7 ménages sur 10 étaient abonnés à l'internet. Tous les membres de la famille s'y connectent, les usages se multiplient, souvent simultanément dans un même foyer : télévision haute définition, connectée ou 3D via la box, messagerie, réseaux sociaux, jeux, achats et démarches diverses, stockage extérieur de données... Le télétravail, la gestion « intelligente » de la maison avec de plus en plus d'équipements et d'appareils connectés, l'enseignement en ligne, l'e-médecine, le maintien des personnes âgées à domicile sont quelques uns des usages qui se développent aujourd'hui.

Ces services qui simplifient et enrichissent notre vie de tous les jours, sont de plus en plus gourmands en débit. Ils nécessitent aussi une transmission des données quasi instantanée. L'ADSL, la technologie dominante aujourd'hui, représente 95% des accès à l'internet. Elle utilise le réseau téléphonique cuivre, un support dont les caractéristiques limitent les performances et qui ne permet donc pas la transmission de données à très haut débit.

Seuls les réseaux en fibre optique jusqu'au domicile (le FttH, Fiber to the Home) sont à même d'apporter le très haut débit nécessaire à ces services, c'est-à-dire des débits symétriques de 30 à 100Mbit/s et au-delà. En effet, au contraire de l'ADSL, les performances de la fibre optique ne

dépendent ni de la distance qui sépare l'abonné du central, ni des perturbations électromagnétiques alentour.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique de Haute-Garonne s'inscrit dans ce plan national. L'objectif final proposé par le schéma est de relier l'ensemble des foyers haut-garonnais à la fibre optique, à l'horizon 2025. Le coût d'un tel aménagement est de l'ordre de 500 millions d'euros.



Les déploiements réalisés par les opérateurs privés laissent une grande partie du territoire à la responsabilité des collectivités locales du département :  
549 communes,  
224 537 lignes, 37% des lignes

L'objectif consiste à être en capacité d'offrir un Très Haut Débit accessible à l'ensemble des Haut-Garonnais à l'horizon 2022. Mais d'ici cinq ans, ceux-ci devront d'ores et déjà pouvoir bénéficier d'un Réseau Haut Débit de qualité conforme aux nouvelles attentes (4 Mbit/s minimum). Le déploiement se ferait en plusieurs étapes (phases 1, 2 et 3), en mixant différentes technologies. En atten-

dant la mise en place de fibres optiques dans tout le territoire, les technologies alternatives de montée en débit seraient employées. Celles-ci sont moins durables mais beaucoup moins coûteuses à mettre en œuvre. Le critère retenu pour le déploiement de la fibre optique est le coût à la prise. Celui-ci varie de 500 € en zone dense, à plus de 2500 € en zone d'habitat très dispersé, par foyer. Pour le territoire de notre intercommunalité, le coût moyen à la prise est de 2386€, soit l'un des plus élevés de Haute-Garonne.

## Phase 1 - Les perspectives pour Lherm de 2015 à 2019

Le schéma directeur prévoit un déploiement d'un réseau de collecte par fibre optique. Il s'agit de mettre en place l'infrastructure et de prévoir les futurs équipements de raccordement des abonnés (Nœuds de Raccordement Optique).

Il s'agit également de réaliser le raccordement optique des sites prioritaires : zone d'activité, pôle santé, pôle éducation et administration, NRA (Nœud de Raccordement Abonnés).

Cette phase qui ne prévoit donc pas de raccordement des abonnés lhermois à la fibre optique propose néanmoins une montée en débit ADSL sur le réseau cuivre actuel. Pour y parvenir le NRA\* 31253LBT de Labastidette recevra deux nouveaux sous-répartiteurs qui amélioreront significativement le débit ADSL.

\* (NRA : Nœud de Raccordement Abonnés)



# Collecte sélective : un effort à faire sur la qualité de notre tri !

La qualité du tri sélectif en porte à porte s'est considérablement dégradée depuis deux ans. Les quantités refusées en centre de tri augmentent et sont réexpédiées vers le centre d'enfouissement. Ainsi en 2013, 93 tonnes ont été refusées et 21 000 € ont été inutilement facturés à la collectivité.

Une plus grande vigilance quant au respect des consignes de tri apposées sur le couvercle du bac jaune est indispensable. En cas de doute, il convient de jeter l'emballage avec les ordures ménagères résiduelles ou de se renseigner auprès de l'ambassadeur du tri (tél. 05.62.20.64.17). Désormais, les bacs mal triés pourront être refusés.



résiduelles : 5 kg/an/habitant. Or, le verre fait partie des déchets les mieux valorisés (verrerie d'Albi).

Il suffirait de trier quelques bouteilles en verre de plus pour atteindre cet objectif !

Quand on sait que le verre jeté dans les ordures ménagères coûte 243,03 € la tonne alors qu'il ne coûte que 59,48 € la tonne quand il est déposé dans un conteneur à verre, vous avez vite fait le calcul : 14 680 € partent en fumée tous les ans et viennent augmenter notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Ce non tri est catastrophique d'un point de vue écologique car le verre est perdu et ne peut donc pas être recyclé, et en plus il coûte 4 fois plus cher sur nos taxes que lorsqu'il est déposé dans un conteneur à verre.

Vous l'aurez compris, le tri du verre est un enjeu majeur pour notre collectivité et nous devons tous nous mobiliser pour améliorer nos résultats.



Le tri du verre s'effectue sans bouchons ni capsules ni couvercles.

**Cristal, miroir, vitre, ampoules, vaisselle en pyrex, pare-brises, ou faïence ne doivent pas terminer leur vie dans les colonnes à verre.**

Frédéric Pasian

Ensemble, faisons un effort pour collecter plus de verre !

Ensemble, faisons un effort pour améliorer la qualité de notre tri sélectif !

Un tri de qualité, ce sont des recettes supplémentaires pour la collectivité et c'est une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères modérée.

**Et si on se mettait tous au tri du verre ?**  
Nos performances en matière de tri du verre sont très en deçà de la moyenne nationale. Trop de verre se retrouve dans les ordures ménagères

Plus de verre collecté, ce sont des recettes supplémentaires pour la collectivité et c'est une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères modérée.



## Stop au bruit

Les travaux de jardinage et de bricolage nécessitant l'utilisation de moteurs thermiques ou électriques causent une gêne pour le voisinage. Ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et 16h à 18h

## Tonte raisonnée

*La commune expérimente la tonte raisonnée. De quoi s'agit-il ?*

Un espace vert urbain a plusieurs vocations : pratiques sportives ou nature, promenades familiales.

Cette opération test aura pour objet de gérer les espaces verts sans appliquer à tous la même intensité de coupe. En effet, il est inutile et écologiquement non pertinent de tondre

systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées. Ceci conduit à n'obtenir, à travers une pelouse rase, qu'un seul et même milieu appauvri en biodiversité. La tonte raisonnée proposera que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles ou écologiquement intéressants soient laissés à eux-mêmes. Leurs bordures tondues de temps en temps en fonction des périodes de floraison

conserveront ainsi la biodiversité et dès lors favoriseront également une plus large variété de paysages tout en réduisant l'usage des pesticides et herbicides. S'ajouteront à cela des économies de temps d'entretien, de consommation de carburant et d'usage de matériel.

*Christian Degeilh*

## Location de la benne

La location de la benne est limitée aux personnes âgées de 65 ans et plus et habitant la commune. Son usage est exclusivement réservée pour des résidus de tonte ou petits branchages.

Le tarif est de 35 €.

Pour la réservation il vous faut contacter M.DEGEILH des services techniques au 05.61.91.51.74.

N'hésitez pas à laisser votre nom et adresse sur le répondeur.



## Collecte des encombrants

### BOIS

semaine 5 (du 26 au 30 janvier)

semaine 14 (du 30 mars au 3 avril)

semaine 23 (du 1 au 5 juin)

### FERRAILLE

semaine 6 (du 2 au 6 février)

semaine 15 (du 6 au 10 avril)

semaine 24 (du 8 au 12 juin)

### TOUT VENANT

semaine 7 (du 9 au 13 février)

semaine 16 (du 13 au 17 avril)

semaine 25 (du 15 au 19 juin)

### ÉLECTROMÉNAGER

semaine 8 (du 16 au 20 février)

semaine 17 (du 20 au 24 avril)

semaine 26 (du 22 au 26 juin)

## Ramassage des déchets verts



Dorénavant, il ne sera ramassé que la quantité maximum autorisée.

Il a lieu le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 17h.

Pour profiter de ce service, il faut impérativement vous inscrire le mardi dernier délai au 05.61.91.51.74 en laissant votre nom et adresse.

Toutes les personnes non inscrites ne pourront pas bénéficier du ramassage.

*Christian Degeilh*

- Le ramassage est limité aux personnes âgées de 65 ans et plus.
- Depuis quelques mois il a été observé que les quantités de déchets verts sont de plus en plus importantes.
- Or ce service est prévu pour une quantité de 4 à 6 brouettes environ.

# Je garde une bonne forme en bougeant !



*Après 65 ans, une personne sur trois chute dans l'année. Souvent, cette chute entraîne une perte de confiance en soi et de l'isolement car la personne ne sort plus par peur de tomber à nouveau.*

Celui-ci permet d'améliorer votre condition physique, de développer et d'entretenir votre équilibre et ainsi, de reprendre confiance en vous. L'atelier équilibre comporte 10 séances hebdomadaires de 1h30 environ et de deux séances d'évaluation.

∞ de lutter contre la sédentarité et l'isolement social.

∞ en mars, engagement d'une équipe sur le championnat inter-clubs Midi-Pyrénées

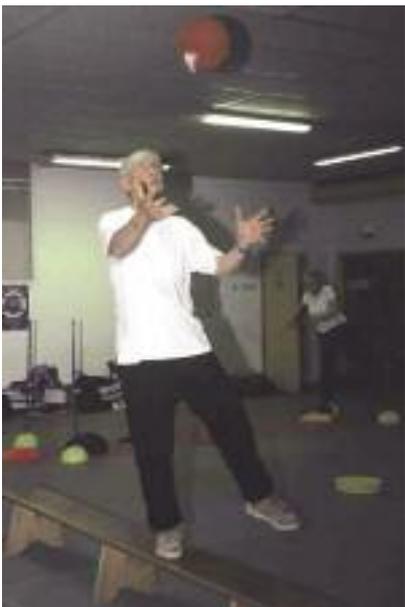


Vous apprendrez également comment aménager votre habitat pour y vivre en toute sécurité.

L'atelier équilibre se décline en 10 séances hebdomadaires de 1h30 environ et de deux séances d'évaluation.

Inscription avant le 27 février 2015.  
Coût de 36 € pour l'ensemble du cycle à l'ordre de ASEPT MPS

La Communauté de Communes du Savès et l'ASEPT MPS (Association santé éducation et prévention sur les territoires Midi-Pyrénées Sud) vous proposent de participer à un atelier Equilibre.



Les ateliers se dérouleront tous les mardis de 14h30 à 16h, à la salle des fêtes de Lherm du 17 mars au 02 juin 2015.

Bulletin d'inscription à retirer en mairie, à compléter et à transmettre à : ASEPT MPS – Margaret ROUVILLAIN « Le Moulin » 31460 LE CABANIAL

Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur le site Internet [www.asept-mps.fr](http://www.asept-mps.fr)

*Catherine Hernandez*

Les séances adaptées et personnalisées permettent à chacun d'entre vous :

∞ d'améliorer et d'entretenir la fonction d'équilibration

∞ de prévenir les chutes et leurs conséquences

Pour plus d'informations :

Mairie du LHERM,  
Mme Catherine HERNANDEZ

☎ 05.60.56.07.25

Service Action Sociale de la Communauté de Communes du Savès,  
Mme Elodie ST BLANCAT

☎ 09.72.21.36.29

## Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés est une instance consultative, un lieu privilégié d'échanges et de dialogue, de propositions et d'actions.

Il a pour objectifs :

- ↪ de recueillir des avis et des propositions émanant des séniors Lhermois
- ↪ de permettre aux aînés de s'impliquer dans et pour le village en proposant et en mettant en œuvre des projets participant au bien commun et favorisant le lien social

Le vendredi 28 novembre 2014 à 15 heures, Monsieur le Maire a procédé à l'installation du Conseil des Aînés créé par délibération du Conseil Municipal de Lherm en date du 11 septembre 2014.

L'ordre du jour de ce premier conseil était le suivant :

- ↪ Mise en place
- ↪ Présentation des membres
- ↪ Règlement intérieur
- ↪ Composition des commissions
- ↪ Questions diverses

Après la mise en place et la présentation de chaque membre de l'assemblée, le règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité.

Donc, en applications du règlement intérieur, il a été ensuite déterminé la composition et l'intitulé des différentes commissions.

A l'issue de la discussion les groupes constitués sont les suivants :

### ↪ Environnement – Cadre de vie – Sécurité

Animatrice : Pierrette MARTIN  
Membres : Marc AMARDEIL - José ANGEL - Liliane BARBIER - Lucien CROUZET - André GUY - Robert JOSSE - Jacqueline MICHOT - Bernard TAILLEFER

### ↪ Handicap

Animateur : Christian MARC  
Membre : Sylvine DUPUY - Cécile MARUEJOULS

### ↪ Transports

Animateur : Bernard FONTANIE  
Membres : Jean-Paul BOYE - Bernard TAILLEFER

### ↪ Internet

Animateur : Jean-Paul CEREZO

### ↪ Economies d'énergie

Animateur : Jean-Claude GIRARD  
Membres : André BARRIAT - André BERGES - Joseph DESPERON - Bernard FONTANIE - André GUY - Robert VAN HOVE

### ↪ Mémoire et Patrimoine

Animateur : Bernard LOUBINOUX  
Membres : Jean-Paul CEREZO - Daniel GIGEZ

*Florian Garcia*

## Composition

Président : Jean AYÇAGUER

Président délégué : Florian GARCIA

M.AMARDEIL Marc

M.ANGEL José

M.BARRIAT André

M.BERGES André

Mme BERTRAND-BARBIER Liliane

M.BOYE Jean-Paul

M.CEREZO Jean-Paul

M.CROUZET Lucien

M.DESPERON Joseph

M.DUBEAU Joseph

Mme DUPUY Sylvine

M.FONTANIE Bernard

M.GIGEZ Daniel

M.GIRARD Jean-Claude

M.GUY André

M.JOSSE Robert

M.LOUBINOUX Bernard

M. MARC Christian

Mme MARTIN Pierrette

Mme MARUEJOULS-BENOIT Cécile

Mme MICHOT Jacqueline

M. TAILLEFER Bernard

M. VAN HOVE Robert

## Voisins vigilants

Le vendredi 21 novembre s'est déroulée la réunion sur la sécurité.

Le lieutenant-colonel GOJKOVIC-LETTE, Commandant de la brigade de gendarmerie de Muret, a fait une présentation générale du dispositif de participation citoyenne « Voisins Vigilants » aux nombreuses personnes présentes.

Si la mise en œuvre de cette chaîne de solidarité active vous intéresse, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 28 février 2015 de manière à être invité à assister à la prochaine réunion qui permettra d'apporter tous les détails de cette solution.

*Florian Garcia*



# Commerçants, artisans

L'entreprise « Aurya-Habille »



## L'ACTIVITE

Donner vie à des œuvres en créant des pièces graphiques, dans l'air du temps qui mettent en valeur le travail d'artistes. Aurya est une petite marque de prêt-à-porter «fait-main» née de l'envie de fabriquer des pièces uniques conçues à partir de matières textiles originales et de technologie sportive. L'objectif étant de proposer une belle collection féminine et artistique, tout en respectant l'environnement. Dans un style rétro-chic de moyen-haut de gamme, chaque vêtement évoque l'univers et la sensibilité de l'artiste tout en étant actuel et moderne...

Aurya est une marque qui met en scène des œuvres sur des vêtements avec la collaboration d'artistes comme Myriam BOURIANNE artiste peintre, Christophe COUTEUX photographe, Marc LORET photographe illustrateur, Mlle CHATCHAT illustratrice, Virginie LLANAS photographe, OILHACK photographe organique, Thomas MAINARDI artiste peintre...

Le tout constitue une collection élégante et originale.

Géraldine Brouillaud



A retrouver en boutiques :

### L'art et la matière

19 rue Eugène Lérès, 81100 CASTRES

### Chic et Belle

2 rue des Orfèvres, 56000 VANNES

### AURYA - HABILÉ

98 route de Bérat

31600 LHERM

aurya.habille@gmail.com

Artistes, stylisme, fabrication 100% toulousaine

[www.alittlemarket.com/boutique/aurya](http://www.alittlemarket.com/boutique/aurya)

## L'HISTOIRE

«Gamine, je dessinais des collections et avec l'aide de ma mère, je donnais vie à mes créations. Le temps a passé et l'envie de créer était toujours là. J'ai décidé de dévoiler mes fibres artistiques. Sensible dans l'âme, l'évidence était d'associer l'art et la mode.»



# Toulouse-Rieumes, la nouvelle ligne du réseau Arc-en-ciel



La Ligne 5 est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre. 18 000 habitants transitant chaque jour sur cet axe sont concernés par ce nouveau service du Conseil Général.

Depuis le 1er septembre, une nouvelle ligne de bus a été déployée entre Rieumes et la station des Arènes, à Toulouse. Avec un cadencement élevé de huit aller/retour par jour, la ligne 5 dessert également les communes de Sainte-Foy-de-Peyrolières, Fontenilles et Léguevin.

Les sites très fréquentés d'Airbus à Colomiers et de l'hôpital Purpan sont sur le trajet de cette nouvelle ligne qui pourra à terme évoluer vers une ligne express et offrir un plus haut niveau de services aux voyageurs.

Cette ouverture fait suite à l'extension du Périmètre des Transports Urbains (PTU) aux communes de Fonsorbes et Le Fauga dont la prise en charge est désormais assurée par Tisséo-SMTC. Une décision qui a conduit le Conseil Général à réorganiser son offre, en remplaçant la ligne 66 entre Sainte-Foy-de-Peyrolières et Toulouse par la nouvelle ligne 5.

## Appel au civisme

*Vandalisme dans le village : Pourquoi ces actes de dégradation?*

C'est la question que se sont posés les villageois et les élus à quelques jours de la rentrée scolaire, après les dégradations de 4 candélabres qui venaient d'être installés entre la salle des fêtes et le groupe scolaire, le long du piétonnier de la place Binaced-Valcarca. Les dégradations ont été minutieuses



puisque la totalité des 4 têtes de candélabres (protecteurs en verre et supports des blocs optiques à LED) ont été systématiquement détruits.

### LIGNE 5 - Rieumes - Fontenilles - Toulouse Arènes.

Les horaires inscrits en gras ne circulent qu'en période scolaire.

Principaux arrêts desservis en direction de TOULOUSE		Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun
		09	10	11	12	13	14
		h	h	h	h	h	h
N° de service		502	504	506	508	512	514
RIEUMES	La Faisail	05:45	06:15	06:45	07:15	<b>08:30</b>	15:15
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES	Salle Des Fêtes	05:55	06:25	06:55	07:25	<b>08:40</b>	15:25
SAINTE-LYS	Boulevard	06:00	06:30	07:00	07:30	<b>08:45</b>	15:30
FONTENILLES	Las Craberes	06:05	06:35	07:05	07:35	<b>08:50</b>	15:35
LÉGUEVIN	Place Du Marché	06:15	06:45	07:15	07:45	<b>09:00</b>	15:45
TOULOUSE	Aréto	06:30	07:05	07:40	08:10	<b>09:20</b>	16:00
TOULOUSE	Charbonnet	06:35	07:15	07:55	08:25	<b>09:30</b>	16:10
TOULOUSE	Arènes (1)	06:40	07:20	08:05	08:35	<b>09:40</b>	16:20

Principaux arrêts desservis au départ de TOULOUSE		Lun	Lun	Lun	Lun	Lun	Lun
		09	10	11	12	13	14
		h	h	h	h	h	h
N° de service		509	511	515	517	519	523
TOULOUSE	Arènes (1)	09:30	16:30	17:30	18:00	18:30	19:30
TOULOUSE	Charbonnet	09:40	16:40	17:40	18:10	18:40	19:35
TOULOUSE	Aréto	09:50	16:50	17:50	18:20	18:50	19:40
LÉGUEVIN	Place De La Liberté	10:05	17:10	18:10	18:40	19:05	19:55
FONTENILLES	Lasraberes	10:15	17:20	18:20	18:50	19:15	20:05
SAINTE-LYS	Boulevard	10:20	17:25	18:25	18:55	19:20	20:10
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES	Salle Des Fêtes	10:25	17:30	18:30	19:00	19:25	20:15
RIEUMES	La Faisail	10:35	17:40	18:40	19:10	19:35	20:25

## Permis de conduire : nouvelles mesures

Depuis le 1er septembre 2014, pour faire renouveler un permis de conduire volé, perdu ou détruit, il faut s'acquitter de la somme de 25 € en timbre fiscal. Les premières demandes de permis ou les renouvellements au terme des 15 ans de validité (permis BE et poids lourds) avec présentation du document ne sont pas concernés. Loi n° 2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014, publiée le 9 août 2014 au Journal officiel.

Doit-on remplacer son permis de conduire cartonné par un nouveau modèle ? Non, votre permis de conduire rose cartonné reste valable jusqu'au 19 janvier 2033. Ils seront remplacés progressivement par les nouveaux permis au format carte de crédit. Vous serez informé par votre préfecture des modalités de remplacement.

Le coût de l'installation de ces 4 points lumineux s'élevait à près de 26 000 € dont 16 000 € à la charge de la commune.

Ces dégradations quasi permanentes de mobilier urbain ont un coût non négligeable pour notre collectivité et se traduisent en impôts.



# COURSE La Bouillasse

Dimanche 21 septembre 2014, était organisée la première édition de La Bouillasse. Cette course à obstacles originale était très attendue dans la région toulousaine et près de 570 concurrents se sont prêtés au jeu... L'organisation très professionnelle fût menée de main de maître par deux anciens militaires, fondateurs de Zone Commando, avec l'aide d'une centaine de bénévoles mobilisés pour cette occasion.

Le cadre du centre équestre du Moulin de Parade se prêtait parfaitement à cette organisation. Des moyens conséquents ont été déployés pour préparer le parcours et assurer la sécurité.

Les départs se faisaient toutes les 10 minutes dès 9h00 du matin, en 6 vagues successives.

Le parcours de 7 km équipé de 14 obstacles a conduit le corps et l'esprit des participants dans leurs derniers retranchements, le tout dans une ambiance festive puisque le déguisement était de rigueur.

Rendez-vous en 2015 pour la prochaine édition!

*Frédéric Pasian*



## concert groupe vocal



## Marche de Noel



## TRAIL DU TELETHON



### Courir pour une bonne cause

Alors qu'il avait été nécessaire d'arroser copieusement le terrain pour organiser la course à obstacle La Bouillasse, en septembre, il n'en a pas été de même pour l'organisation du Trail du Téléthon. A la faveur d'une journée maussade la veille de l'épreuve, le terrain avait été rendu idéalement glissant et boueux.

Dimanche 7 décembre, c'est dans le froid mais sous le soleil que les départs des épreuves de 10 et 16 km ont été donnés par Hocine Tlemcani,

fidèle organisateur de courses pédestres à l'occasion du Téléthon.

Encore une fois, les coureurs de la région ont répondu présents, puisqu'ils étaient pas moins de 400 participants. Même si cette épreuve ne fait pas trop de publicité et reste un peu en marge des grandes courses pédestres de la région toulousaine, elle regroupe chaque année de plus en plus de coureurs de Trails.

Sur la longue distance, on a une nouvelle fois pu admirer la foulée de Gérald Moutiapoullé qui engrange

les victoires après celles de Portet-sur-Garonne et du Trail de Toulouse Métropole. Sur le 10 km, c'est Mylène Bacon que l'on a l'habitude de voir remporter à peu près toutes les courses de la région qui s'impose facilement et termine même à la 4ème place du classement général.

L'édition 2014 est encore une réussite et sa cause toujours toujours aussi noble, comme peut en témoigner le jeune Loïc, parrain de cette manifestation.

*Frédéric Pasion*

Le Tennis Club de Lherm est un club créé en 1987, agréé Jeunesse et Sports et affilié à la Fédération Française de Tennis.

La nouvelle saison 2015 a débuté avec une hausse importante de nos adhésions.

Nous comptons cette année 86 adhérents dont 66 sont Lhermois. Chez les jeunes de moins de 20 ans, cette hausse est significative. Nous accueillons à ce jour 46 jeunes dont 40 Lhermois. Cependant, forts de ce succès, nous n'avons pas pu honorer toutes les demandes d'inscriptions à nos cours, encadrés par Mme Adeline BALANDRAU diplômée d'état et classée 3/6.



Confrontés à la réforme des rythmes scolaires, le club a dû également adapter son organisation afin de proposer à nos jeunes des activités qui coïncident avec les nouveaux temps

scolaires de l'école primaire et du collège. **Pour faciliter la pratique sportive dès le plus jeune âge, les bénévoles et le professeur se rendent disponibles pour assurer le transfert des enfants (avec l'accord des parents), depuis les écoles vers les courts de tennis.** Ainsi, des enfants, dont les parents ne sont pas disponibles le soir dès la sortie de l'école, peuvent néanmoins pratiquer le tennis. Une prise en charge depuis le centre de loisirs est également possible.

Les conditions de la pratique du tennis sont excellentes puisque nous utilisons, par temps sec, les deux courts extérieurs en résine récemment réhabilités par la municipalité mais également le gymnase lorsque les conditions météorologiques l'imposent.

Plusieurs manifestations sont d'ores et déjà programmées durant toute la saison :

- ∞ compétition AG2R par équipes pour les adultes
- ∞ challenge Laffont au mois de janvier

∞ engagement de plusieurs équipes jeunes et adultes en challenge Edouard Touquet et Beaumont.

∞ en mars, engagement d'une équipe sur le championnat inter-clubs Midi-Pyrénées

∞ les 17 et 31 janvier à Lherm, première édition du tournoi Galaxie garçons et filles (8-10 ans)

∞ matches amicaux, internes à l'école de tennis, avant chaque période de vacances scolaires

∞ fin avril, organisation du traditionnel tournoi annuel

Patricia Combes



Les cours et séances d'entraînement se déroulent les :

- ∞ lundis de 16h30 à 21h
- ∞ mardis de 16h30 à 22h
- ∞ mercredis de 17h à 20h30

Pour nous contacter :

☎ 06.37.87.94.33  
tc-lherm@fft.fr

**Lors de l'assemblée générale du comité de la Haute Garonne qui a eu lieu le 28 novembre 2014, le tennis club de Lherm a été mis à l'honneur en présence du directeur départementale de la jeunesse et sport, du président de la ligue Midi-Pyrénées ainsi que le président du Comité de tennis de la Haute-Garonne pour toutes les actions et animations mise en place durant la saison 2014.**



## ASLLM : Club de football

**Le club a engagé pour la saison 2014/2015**

13 équipes réparties en 8 catégories :

- ↻ 1 équipe U6U7
- ↻ 2 équipes U8U9
- ↻ 1 équipe U10U11
- ↻ 2 équipes U12U13
- ↻ 1 équipe U14U15
- ↻ 1 équipe U16U17
- ↻ 1 équipes SENIOR I
- ↻ 1 équipe SENIOR II
- ↻ 1 équipe SENIOR III
- ↻ 2 équipes SPORT LOISIR

**L'effectif se décompose comme suit :**

- ↻ 112 licences joueurs de 6 à 20 ans dont 66 Lhermois
- ↻ 66 licences séniors
- ↻ 37 licences Sport Loisirs
- ↻ 22 licences dirigeants

Soit un effectif total au 24 octobre de 237 licenciés !

### Manifestations organisées sur la commune

Suivant les différents calendriers transmis par le district de football Haute-Garonne Midi Toulousain, les matches ont lieu un week-end sur deux à domicile.

Pour les entraînements, ils sont échelonnés du lundi au vendredi à partir de 19h30 (le mercredi à partir de 17h00 pour l'école de football).



Pour nous contacter :

Mme Josiane PUJOL ☎ 06.08.97.16.15  
M. Jean-Louis RIEUX ☎ 06.47.07.99.15

## Fête des voisins

Le dimanche 14 septembre dernier, par un temps très agréable, la rue Saint André de notre village a pu vivre sa « fête des voisins » pour la deuxième année.

Monsieur le Maire est venu trinquer avec nous lors de l'apéritif. Nous étions une quarantaine de personnes, et l'ambiance a été très conviviale. Moules, frites, sangria, punch, et nombreux desserts partagés nous ont permis de faire connaissance avec les nouveaux, et plus ample connaissance avec les anciens.



L'expérience sera certainement renouvelée l'année prochaine, grâce à une bonne équipe de voisins organisateurs !

Joël Bruston

## Maison des Jeunes et de la Culture

La MJC de Lherm intervient sur différents secteurs : les clubs d'activités, l'enfance, la jeunesse, l'animation locale. Nous comptons 816 adhérents sur la saison 2013-2014 dont 66% de moins de 20 ans.

Concernant les clubs nous proposons des activités culturelles, artistiques, sportives pour enfants et adultes tels que l'apprentissage d'un instrument de musique, du théâtre, des arts plastiques, du cirque, de la danse classique/jazz/africaine, de la gymnastique, de la rando, de l'anglais, du pilate, de la zumba...

Vous pouvez retrouver toute la palette d'activités sur notre plaquette ou sur notre site internet.

### Action jeunes

L'action phare concernant les jeunes durant l'année 2013-2014 a été la réalisation d'un séjour culturel à Paris du 14 au 19 juillet 2014. Les 14 adolescents se sont impliqués tout au long de l'année pour mettre en place cette semaine inoubliable. Un vendredi soir par mois les participants ont pu travailler sur :

- L'organisation d'un loto qui a eu lieu le 16 mai (+ de 220 personnes)
- La définition des différentes sorties culturelles du séjour



Pour l'année 2014-2015, les jeunes souhaitent s'investir et reconduire cette action. Un projet autour de la vidéo sera proposé aux adolescents, eux même définiront le thème.

Nous continuerons à participer aux diverses manifestations locales tels que Marché de Noël, Carnaval...

### ALSH

Après un an de stand by, les enfants de l'accueil de loisirs, les ados de l'espace jeune ainsi que l'équipe d'animation se sont remobilisés pour donner une seconde vie à la cabane en

éco construction partie en fumée. Le mur en bois cordé a été remonté et le mur en paille a été remplacé par un mur en bois mansardé. Quant au mur en terre et paille, les enfants ont profité des belles journées d'automne durant les vacances de Toussaint pour le rénover. Quelques finitions sont encore à faire. Mais enfin nous pouvons réinvestir les lieux pour vivre de nouvelles aventures!

### Animation locale

Cette année la MJC propose son premier festival de théâtre amateur pour les 8-10 ans, 11-15 ans et les adultes. Promouvoir le théâtre amateur est notre action majeure.

### ALAE

L'ALAE a atteint son rythme de croisière après un an de fonctionnement suite à la réforme des nouveaux rythmes éducatifs. En effet, nous avons constaté une hausse des effectifs depuis septembre 2014 sur le temps de la pause méridienne et le soir en élémentaire. Nous accueillons en moyenne 201 enfants de l'élémentaire et 110 enfants de la maternelle à midi et 75 enfants de l'élémentaire le soir.

Les activités proposées aux enfants sur les trois temps de l'ALAE visent à susciter, dans un climat de sécurité physique et affective, l'envie de faire découvrir, en privilégiant la notion de détente, de plaisir et de partage.





Les projets en cours tels que le journal de l'ALAE, le récup' art, le jardin, les spectacles, le marché de Noël...se poursuivent et sont victimes de leurs succès !



Les programmes de l'ALAE sont réaliés par période de vacances à vacances. Ils sont affichés sur les différents lieux d'accueil et consultable en ligne sur le site de la MJC.

Pour nous contacter :

Nos bureaux se situent au rez-de-chaussée de la salle des fêtes.

Ouverture du mardi au vendredi de 15h30 à 18h et en plus le mercredi de 10h à 12h30.

☎ 05.61.56.02.32

accueilmjclherm@orange.fr

www.mjclherm.fr

## Les Lherminots

Avec un bureau renouvelé et des adhérents motivés, l'association de parents d'élèves les Lherminots

poursuit ses deux objectifs : représenter les parents du groupe scolaire René Cassin, et récolter des fonds pour la coopérative scolaire.

Nos candidats ont été élus dans les deux écoles avec pour buts de repré-



senter l'ensemble des parents (conseils d'école, commissions, ... ), de les informer et de protéger les intérêts des élèves.

Nous resterons très présents cette année dans la vie du village grâce à nos animations.

Après Halloween et le grand rendez-vous du Marché de Noël, nous participerons à Carnaval, organiserons la chasse aux œufs de Pâques à l'école maternelle, ainsi que les kermesses de fin d'année.

Comme toujours, nos bénéfices seront intégralement reversés à la coopérative scolaire.

66 familles adhèrent cette année aux Lherminots. Elles représentent envi-

ron un quart du nombre d'élèves inscrits aux écoles.

Merci aux parents, adhérents ou non, pour leur présence et leur soutien !

*Thierry Calas*



lesherminots@yahoo.com  
lesherminots.e-monsite.com

## La Paroisse

Rappel de l'horaire de la messe dominicale à LHERM : 10h30



Les informations paroissiales sont affichées régulièrement sur le tableau à l'extérieur de l'Eglise.

### BILAN 2014

- ☞ Nombre de mariage : 1
- ☞ Nombre de baptêmes : 17
- ☞ Nombre de funérailles : 18

### AGENDA 2014

11 février, 25 mars et tout le mois de MAI : ouverture de la Chapelle Notre Dame du Bout du Pont

### CATECHISME ET AUMÔNERIE

14 jeunes sont inscrits au catéchisme et éveil à la foi – réunions le samedi matin suivant calendrier

12 jeunes sont inscrits à l'aumônerie – réunions le vendredi de 17h15 à 19 h suivant calendrier

Pour nous contacter :

Presbytère de Lherm

☎ 05.61.56.10.81

Diacre : Daniel HUREZ

☎ 06.60.58.63.97

Aumônerie et catéchisme : Brigitte

☎ 06.67.57.00.98

## Pétanque Joyeuse Lhermoise



Un effort particulier a été réalisé pour s'ouvrir sur le monde extérieur.

Ainsi, le Comité Départemental a confié à Lherm l'organisation de trois compétitions officielles (celle du 4 mai a connu une réussite exceptionnelle avec la participation de 142 doublettes : record du district de Carbone). De nombreux articles dans les journaux locaux ont mis en valeur les activités de l'association.



La Pétanque Joyeuse Lhermoise a participé à la fête du village, au vingtième anniversaire du jumelage et



au forum des associations.

Une association vit, respire, s'exporte par le rayonnement de ses animations internes et conviviales. Galette en janvier, anniversaires mensuels, grillades et repas annuel, que de moments sympathiques passés ensemble !

La Joyeuse Pétanque Lhermoise est ouverte à tous, jeunes, féminines, couples, familles et.....tous les jours de la semaine!

### Une année animée et intense.

Les statuts et le règlement intérieur datant de 1957, leur dépoussiérage a semblé, au Comité Directeur, être une nécessité. La demande d'agrément à la Jeunesse et aux Sports a été effectuée. A la fin de la saison sportive, après avoir disputé les différentes compétitions en tête à tête, doublette et triplète, le club se maintient en deuxième division. Les nouveaux talents devraient permettre d'envisager d'autres ambitions pour la saison prochaine.

Contact

☎ 07.82.29.76.30

## Manivelles Occitanes



animé toute la journée pour la fête du Tarn le marché situé sur les berges aménagées.

Ensuite à Lherm c'est par ce beau week-end de septembre que c'est déroulé sous les platanes de la place du village la 6ème rencontre des constructeurs d'orgues de barbarie. Cette manifestation nous a amené 30 orgues et 60 participants des 4 coins de la France.

Nous avons pu animer le village où justement le 13 septembre avait lieu le forum des associations. Ce fut une grande journée pour tout le monde.

Le week-end suivant, nous avons clôturé la saison par le 3ème festival de Varilhes où la encore le beau temps était au rendez-vous. Déjà nous préparons la fin de l'année

avec une animation à l'école maternelle et sûrement à l'école primaire où nous expliquerons le fonctionnement de l'orgue grâce à une maquette en kit qui, assemblée en quelques minutes, jouera un air populaire pour enfants.

Dans le cadre des activités périscolaires, s'il y a des adeptes, des petits montages pourront être réalisés (exemple : flûtes).

En fin de premier semestre 2014 nous avons eu la joie de participer au 10ème festival d'orgue de barbarie à Bon-Encontre dans le Lot et Garonne où nous avons pu encore une fois faire partager notre passion aux visiteurs.

Le deuxième semestre 2014 a débuté à Bressols dans le Tarn et Garonne le dimanche 06 juillet où nous avons



Contact

☎ 06.10.16.16.03

## ALAC

IL Y A 100 ANS, LA GUERRE DE 14/18

### 19 février 1915 : Bataille des Dardanelles (ou Gallipoli)

Alors que la Première Guerre mondiale fait rage, l'Empire britannique et ses alliés s'inquiètent de la progression ottomane vers l'Afrique. Churchill décide d'une offensive navale et terrestre sur le détroit du Bosphore visant à isoler puis assiéger Constantinople.

### 22 avril 1915 : Première utilisation de gaz asphyxiants

Lors de la guerre des tranchées, les Allemands utilisent une nouvelle arme à Ypres (Belgique) : des gaz asphyxiants. Cette arme toxique,

interdite par la déclaration de la Haye en 1899, tue près de 100 000 soldats entre 1915 et 1916.

### 26 avril 1915 : Traité de Londres

Le gouvernement italien signe un pacte avec la Triple Entente (France, Royaume uni et Russie Impériale). L'Italie s'engage à entrer en guerre aux côtés de l'Entente en attaquant les positions austro hongroises.

### 9 au 15 mai 1915 : Bataille de l'Artois

Sur le front ouest, elle oppose les troupes françaises et britanniques (Joffre) à l'armée allemande. Le front allemand est affaibli, les français ont avancé au prix de lourdes pertes (100 000 hommes/ 75 000 allemands).



Toulouse, le 6 septembre 2014, le drapeau de l'ALAC participe à la cérémonie "100 villes, 100 drapeaux, 100 héros"

LANGER Christian

☎ 05.62.23.36.86

## Les Cheveux d'Argents en balade



Pour la dernière sortie de l'année, nous partons à la découverte du Périgord.

Logés dans le V.V.F. à Collonges la Rouge, l'après-midi, nous déambulons dans ses ruelles tout en admirant ses manoirs et ses logis. Très belles bâtisses construites en pierres rouges, flanquées de tours et d'échauguettes.

Le lendemain, nous avons visité le gouffre de Padirac, deuxième grand

gouffre d'Europe. Ses concrétions, stalagmites, stalactites sont de véritables merveilles. Ensuite, c'est Rocamadour qui nous accueille, cette cité perchée sur les rochers peut réserver quelques surprises. Nous avons visité la basilique dédiée à la Vierge Noire, la chapelle de notre dame de Rocamadour, et nous sommes remontés en suivant le chemin de croix.

La visite du moulin de Niel à Chauffour fût très intéressante, car son propriétaire Edmond est un homme passionné et passionnant de 87 ans. Il fait tourner son moulin à eau, avec ses énormes meules en pierre, pour obtenir la farine. Il possède aussi des machines pour fabriquer les sabots ainsi qu'un moulin en pierre pour faire de l'huile de noix.

Nous nous dirigeons ensuite vers Autoire, surnommée le « petit Versailles », cité médiévale nichée dans



un cirque naturel, possédant de nombreux châteaux et manoirs ; Loubresac, avec son promontoire et son beau château ; puis nous avons visité un élevage de canards à Vayrac et enfin un atelier de poterie à Meyssac. Ainsi se termine ce beau voyage empreint de soleil et de bonne humeur.

Si vous voulez vous joindre à nous, vous pouvez contacter :

SCHMITT André ☎ 05.34.48.07.62

JOSSE Robert ☎ 05.61.56.11.03

# Le Judo Club Lhermois

Le judo club Lherm-Lavernose, est une association sportive, issue du jumelage des deux communes pour la pratique du judo et des disciplines associées. Cette association sportive a repris son activité depuis le 8 septembre, après avoir élu une nouvelle équipe de direction, soutenue par une équipe de bénévoles, habilités à traiter les problèmes locaux particuliers (liaisons avec les municipalités, gestion des dossiers d'inscription, liaisons écoles primaires, etc....)



Les activités se déroulent les lundi et jeudi à Lavernose, et les mardi et vendredi à Lherm. Les enfants sont répartis en trois groupes, selon leur âge et leur niveau : Baby, Gr1 et Gr2.

Les cours adultes sont programmés le lundi à Lavernose et le vendredi à Lherm.

Innovation, cette année, un cours de Taïso (gymnastique de mise en forme, inspiré par l'échauffement, préalable aux entraînements Judo, avec initiation à la self-défense) est organisé à Lherm le mardi.

L'association compte actuellement environ 120 membres actifs, qui partagent la même ambition d'épanouissement physique, en pratiquant un loisir sportif très populaire, dont il n'est pas inutile de rappeler le code moral : amitié, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et politesse.



Pour l'enseignement et l'entraînement, l'association s'est assurée la participation de 2 animateurs/enseignants, titulaires du BE : à Lavernose, Olivier BAQUE, ceinture noire 2° dan et à Lherm, Teddy COSTENARO, ceinture noire 3° dan.

Président  
**BENAGROUBA Abdel** ☎ 06.52.91.33.14  
 Secrétaire  
**FRANÇOIS Karine** ☎ 06.51.56.86.89  
 Trésorier  
**BECQUET Eric** ☎ 06.83.53.48.59

## ACCA



Certains d'entre vous connu l'époque des repas de fin de saison organisés par l'ACCA de Lherm qui réunissaient

avec succès et convivialité chasseurs, villageois et amis.

Ayant envie de partager à nouveau ce type de réunion et à la demande de certains d'entre vous, nous envisageons d'organiser un repas le samedi 28 février 2015 à 20h30.

Débutant dans l'exercice de ce type de manifestations nous avons besoin d'une estimation éventuelle de parti-

cipant pour organiser cet évènement. Pour ceux et celles qui souhaiterait participer nous vous demandons donc de bien vouloir renseigner cette fiche et de la renvoyer ou de la déposer à la Mairie de Lherm avant le 9 février 2015.

Les modalités d'inscription et le menu vous seront transmis ultérieurement. En espérant vous voir nombreux !



**Coupon réponse (avant le 9 février 2015) pour le repas de fin de saison de la Chasse le 28 février 2015**

M. et Mme : .....

Nombre de personnes : .....

Amis : .....

Nombre de personnes : .....

Total de personnes : .....

## Euro Lherm Jumelage : 20 ans



Les 20 et 21 juin 2014, nous avons fêté les 20 ans du jumelage ! Nous avons démarré par la visite du Musée Cap Al Campestre. Une visite rendue vivante grâce à notre guide et ses nombreuses anecdotes.

Nous avons poursuivi avec un tournoi de pétanque contre nos amis de La Joyeuse Pétanque Lhermoise. La chance du débutant a souri à nos correspondants, à moins que nos pétanqueurs aient fait preuve de magnanimité ! Monsieur Le Maire et plusieurs conseillers municipaux nous ont rejoints pour l'inauguration des pan-

neaux du jumelage route de l'aérodrome et la plantation d'un magnolia près des écoles. Le verre de l'amitié a clôturé ce moment.

La journée s'est terminée à La Pielle autour de la soirée Cochon Grillé organisée par le Comité des Fêtes.

Le lendemain, à la Pielle, nos correspondants ont découvert les videgreniers avec enthousiasme et la quasi totalité des participants s'est retrouvée pour un dernier repas très convivial. Le bus est reparti non sans peine,

tant les participants avaient du mal à se séparer.

Euro-Lherm Jumelage remercie la Mairie, La Joyeuse Pétanque Lhermoise et le Comité des Fêtes pour leur contribution à la réussite de cet anniversaire.



## Agenda des manifestations

### FEVRIER

- Dimanche 1 Tournoi jeunes 8-9-10 ans filles | Tennis Club Lhermois
- Mardi 10 Concours de belotte | Cheveux d'Argents
- Vendredi 27 Scènes ouvertes théâtre | MJC
- Samedi 28 Repas de clôture | ACCA
- Samedi 28 Stage de Ti Chi Chuan | Ombre et Soleil
- Dimanche 29 Stage de Tai Chi Chuan | Ombre et Soleil

### MARS

- Samedi 7 Qualificatif secteur masculin et féminin triplette | Joyeuse Pétanque Lhermoise
- Vendredi 27 Terre de Jazz
- Samedi 28 Carnaval | MJC et Lherminots

### AVRIL

- Vendredi 3 Scène ouverte théâtre | MJC
- Jeudi 9 Qualificatif championnat de zone vétéran triplette | Joyeuse Pétanque Lhermoise
- Vendredi 10 Assemblée Générale | MJC
- Samedi 11 Concours de tortillas | Euro Lherm Jumelage
- 11 au 02 mai Tournoi de Pâques | Tennis Club

### MAI

- Samedi 2 Les talents de la télé | Los Diablos
- Dimanche 3 Challenge de la ville triplette | Joyeuse Pétanque Lhermoise
- Jeudi 7 et 8 Exposition 1ère guerre mondiale | ALAC
- Vendredi 29 Assemblée Générale | ACCA
- Samedi 30 Randonnée contée au Bois des Escoumes | MJC
- Samedi 30 Vide grenier | MJC

### JUIN

- Mercredi 3 Galla de danse à Eaunes | MJC
- Vendredi 5 Spectacle fin d'année | Les Fri-pouilles
- Samedi 6 Soirée année 80 | Los Diablos
- Dimanche 7 Vide grenier | ACCA
- Dimanche 14 Repas campagnard | Cheveux d'Argents
- Vendredi 19 Audition musique | MJC
- Samedi 27 Fête de clôture et théâtre | MJC

### JUILLET

- Samedi 4 Festival théâtre amateur | MJC
- Samedi 25 Challenge des commerçants doublette | Joyeuse Pétanque Lhermoise

## Evènement culturel à Lherm dans les années 30



A l'initiative d'un chef de musique local, l'idée d'une création d'une chorale masculine intéresse la majorité de la population et s'organise alors la chorale St André dénommée « L'ORPHEON ».

Plus de 40 participants se trouvent réunis pour pratiquer le chant choral. Des répétitions sont organisées une fois par semaine dans une salle appelée salle de l'Orphéon mise à disposition par la mairie (cette salle est à ce jour devenue en partie salle du Conseil Municipal).

Le but de cette chorale est le plaisir de se retrouver pour chanter mais

surtout de se préparer et se perfectionner pour participer aux concours de musique et de chant. La notoriété de la chorale St André est reconnue dans les concours nationaux, voire même à l'étranger.

C'est ainsi qu'elle obtient le 23 août 1935 son premier diplôme au concours international de musique à Alger et l'institut Nord Africain de musique Populaire décerne un diplôme avec mention au chef de chorale. En février 1936, le ministère de l'éducation nationale décerne aussi une décoration au chef de la chorale pour service rendu à l'art musical de Lherm.



Le 29 mai 1939 la chorale est diplômée au concours national de musique de FOURAS les BAINS et obtient un premier prix.

En marge de la pratique du chant, l'Orphéon organise tous les ans le lundi de pâques à Lherm un spectacle de chant et théâtre sous la halle fermée sur son pourtour par des baches et c'est ainsi que ce soir là est tirée la tombola avec en premier lot le traditionnel agneau pascal offert par la boucherie du village.

L'Orphéon dut se dissoudre à l'arrivée des douloureux évènements de 1940.

*André Bergès*

## "La mémoire", celle de nos Poilus de la première guerre mondiale de Lherm



Jean-Marie Gouazé représente tous ses camarades de Lherm. Mobilisé le 12 avril 1915 à l'âge de 19 ans, il effectue son instruction militaire à Lodève, dans l'Hérault. Il est ensuite affecté au 73<sup>e</sup> régiment d'infanterie

et participe aux batailles de Braches et de Méricourt dans la Somme. Il survit à la traversée du canal de l'Yser, 2.000 noyés, près de Bruges au lieu dit "le lion belge". Il y contracte une pleurésie qui lui coûtera un poumon. Hospitalisé à l'hôpital militaire de Calais, il est évacué vers Amiens sous les bombardements de la marine allemande. En convalescence à Coutance, en Normandie, il va

prendre sa revanche. Il est volontaire pour un stage de mitrailleur à Poitiers. Il fait connaissance avec le gaz sarin qui rampe au sol et s'insinue partout. Il est gazé au chemin des dames à Vouziers, dans les Ardennes. Les masques à gaz n'étaient pas suffisamment étanches ses voies respiratoires et digestives sont atteints. Il est évacué une seconde fois, momentanément aveugle, la gorge, la poitrine, le ventre et les intestins brûlés. Le 11 novembre 1918 il est en convalescence à Maison-Blanche près de Neuilly-sur-Marne. Il ne sera démobilisé que onze mois plus tard le 23 septembre 1919, car entre-temps il fut affecté à la garde des prisonniers allemands en territoire de Belfort. Il retrouve sa famille sans pension, sans aucune distinction et sans aucun titre de recon-

naissance de la nation. Il ne pourra jamais travailler. Sa belle-fille Jeanette le soignera durant 70 ans.

Il subira l'ablation de l'estomac. Il est désormais titulaire de la Croix du Combattant 1914-1918 et de la médaille d'or de la Société d'Encouragement au Bien. A l'âge de 98 ans il a été fait Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 12 novembre 1995 devant le Monument aux Morts de Lherm par le Général de Corps d'Aérien Jean Maffre, commandeur de la Légion d'honneur. Il est décédé le 5 décembre 1998 à l'âge de 102 ans.

*Bernard Loubinoux*



## Naissances

AROKIUM Typhaine	7 août
BEAUFRETON Yanis	10 juin
BENOFFI Louis	21 avril
BOATENG Aidan	01 août
BOCELLI Ilona	11 février
BOUISSOU Tim	24 septembre
BOUZI Baptiste	05 octobre
BOYER Lya	17 juillet
BRU Sandro	7 avril
CORREIA BRENCZ Tyler	22 novembre
COSTA Adrien	15 juin
COU TIET Charline	22 mai
COUVAL Capucine	01 septembre
DUCHESNE Laura	06 mai
FENECH Kelsy	23 août
GARIN Gabin	07 mars
GORET BIENIEK Juliette	20 novembre
HARRACHI Inès	20 novembre
HOMEHR Charles	9 décembre
LAIZÉ Mylan	25 octobre
LAMOURE Ethanaël	30 juillet
LOUBOUTIN Ethan	05 août
LOYER Elona	8 décembre
MHAMDI Marwane	04 février
MURE d'ALEXIS Kelyno	18 août
NASSIRI Anah	25 août
PETITJEAN Eline	09 octobre
PLAZE Thomas	23 mai
QUIVOGNE Laurette	28 juillet
ROQUES PHI-VAN-NAM Eden	26 mars
ROUGEUL Léna	01 avril
ROUSSE Enzo	22 septembre
ROUSSE Gabriel	22 septembre
SCAFONE Laly	31 mai
ZITOUNI Lina	24 novembre

## Décès

ANDRE Prazeres née NUNES	23 juin
BARENNES Hubertine née VERDIER	04 octobre
BARTOLO Edouard	31 août
BELON Berthe née SAMBASTIAN	20 mai
BERNAD François	18 mars
BLIN Jacques	29 novembre
BORDES née MURGIA Federica	28 janvier
BORSATO Georges	18 janvier
BOULIN Marcelle	19 septembre
BOUSOLTANE Wassila	27 février
BROUSSE Gérard	13 décembre
BRUSTON Edmée née ROBERT	04 décembre
CHAPUIS Amélie née BAGUET	23 décembre
CHARRY Frédérique	25 août
COURT Christiane née CHAMPIÉ	16 février
DAUNES Noël	11 février
DOUSTENS Jacques	29 décembre
DUCHEMANN France née SAUTRON	17 septembre
FOURTINE Andréa née BOURREL	15 juillet
GODEL Gilberte née AUGUSTINE	09 décembre
GUY Jeannine née RIBES	04 juillet
HAVRANEK Jeanne née CAVAN	08 avril
HÉNOT Henri	28 août
HILAR Madeleine née GROLEAU	18 avril
LELEU Guy	30 décembre
MORON Noëlle	28 juin
NAVI Mario	14 avril
NEPI-PUJOL André	15 janvier
PÉRÉ Christian	27 octobre
PLANCHON Gilbert	08 mai
POMORIN Elfriede	19 avril
PUNCH André	29 juin
SCALIA Aldo	27 septembre
SEGUELA Jean-Pierre	23 décembre
STAUMONT Catherine née GAUBERT	15 septembre
TARDY Monique née SARAMEDEA	06 juillet
TEISSEYRE Henri	25 février
TOUZET née SUTTO Marinette	06 janvier
TREMOULET Denise née LAVERAN	06 mars
VAN HOVE Micheline née DEGUEILLE	30 mai

## Mariages

AMARAL David et AVINO Emmanuelle	17 mai
BRIN Yannick et PASTUTMAZ Flora	19 juillet
CORBIERE Cyril et JEAN Catherine	09 août
FORET Pascal et TAN-TCHIAM-SENG Caroline	23 août
LASCOURS Mathieu et AVILES GARCIA Miriam	20 septembre
LINEL Gérard et FÉDOU Michèle	31 mai
MENDEZ PINEDA Diego et TAPIA Héléne	19 juillet
MIROUX Christian et SANGÉLY Corinne	15 mars

MOUNIE Cyril et ESCALANT Alexandra	23 août
MURARO Frédéric et LASCOURS Karine	31 mai
NOIA Joseph et CHOR Theary	24 mai
RATAJCZAK Dominique et CONDRET Monique	03 mai
SARDAIN François et SAÏDI Sabah	14 mars
SORIANO Luc et GARNIER Céline	06 septembre
TESTU Noël et ESTEVIN Nadia	27 juin
ZAGONEL Sébastien et MERCADIER Sophie	09 août

## Groupe de la majorité municipale

### LHERM AVENIR

L'année 2015 débute dans un contexte financier très difficile pour les communes avec la baisse des dotations de l'Etat, des subventions du Conseil Général et Régional.

Cette année la contribution de la commune au redressement des finances publiques verra l'Etat nous prélever 52 000 euros, somme qui triplera d'ici 2017. Nous devons donc réduire de manière drastique les dépenses du quotidien.

Toutefois, la vente d'une partie du patrimoine constitué depuis des années (ancienne crèche, terrain vendu au Groupe Auchan, etc.) nous permettra de poursuivre l'équipement de la commune mais en

mettant en œuvre des projets moins ambitieux que ceux que nous avons prévus, en particulier en ce qui concerne la cantine-réfectoire aux écoles.

L'année 2015 verra l'aboutissement d'un projet déjà ancien, la construction d'un supermarché Simply Market avec une station service. Les travaux du rond-point débiteront au 1<sup>er</sup> trimestre et les logements locatifs de Promologis seront livrés au mois de mars, ceux en location accession avant l'été. Le chemin de Vie Longue sera urbanisé, nous réaliserons également des travaux pour préserver le patrimoine communal. Un plan de circulation sera mis en œuvre en concertation avec les habitants directement concernés.

L'effort de tous sera nécessaire pour préserver notre mode de vie et nous comptons sur votre compréhension pour intégrer que nous serons dans l'obligation de réduire la voilure dans tous les domaines.

Le PLU sera modifié au 1<sup>er</sup> trimestre pour redonner à la commune une réglementation permettant de maîtriser l'urbanisation de notre village car la loi ALUR de mars 2014 nous a retiré les outils qui nous permettaient de le faire depuis 25 ans.

Nous gardons un enthousiasme intact pour servir la commune et ses administrés. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015 pour vous et pour vos proches.

## Groupe de l'opposition municipale

### LHERM NOTRE VILLAGE

FAIRE ET DEFAIRE : C'EST TOUJOURS TRAVAILLER

Pénélope, sans nouvelles d'Ulysse et pour éviter d'avoir à se remarier, défaisait la nuit ce qu'elle tricotait le jour. Elle occupait son temps, par amour et fidélité.

Nos anciens utilisaient cette expression, comme un aveu d'échec, empreint de reproche et d'une pointe d'humour, comme pour se consoler

de ne pas avoir fait assez bien. En conséquence, il fallait recommencer, à nouveau dépenser du temps et de l'argent. C'était leur temps et leur argent.

Des travaux sont entrepris en permanence dans notre commune. Toutes ces réalisations sont financées par la commune, la communauté de communes, le conseil général, le conseil régional, l'Etat, l'Europe... en résumé, par l'argent public, notre argent à tous.

Quand il faut défaire et refaire parce que mal étudié, mal fait ou ne correspondant pas aux exigences, c'est toujours l'argent du contribuable qui est utilisé.

En cette période où nous allons devoir « réduire la voilure », il est important de rester tous vigilants pour exiger, dans tous les domaines, du travail de qualité.